



Energie Mag

N° 0001

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE-BURKINA FASO

«NOUS SOMMES ARRIVÉS À ÉQUILIBRER L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ EN 2019»



**IRENA: LE LEADERSHIP DU PRÉSIDENT DU FASO
RECONNU À ABOU DHABI**

**PROJET D'INSTALLATION DE LAMPADAIRES LEDS
167 835 MWH D'ÉNERGIE À ÉCONOMISER**

**SEERA 2019: SATISFECIT DU
COMITE D'ORGANISATION**

MOT DU MINISTRE.....03

ACTUALITES

LE MINISTRE DE L'ENERGIE

RASSURE LES POPULATIONS.....04

Visibilité des actions du secteur de l'énergie :

l'annuaire statistique et le tableau de bord élaborés.....05

ACCÈS À L'ÉNERGIE.....06

LE LEADERSHIP DU PRÉSIDENT

DU FASO RECONNU À ABOU DHABI.....07

PROJET BACK-UP SOLAIRE.....08

COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUSCRIPTION :.....09

PROJET D'INSTALLATION DE LAMPADAIRES LEDS

167835 MWH D'ÉNERGIE À ÉCONOMISER.....11

SATISFECIT DES ORGANISATEURS.....12

BIENÔT 155 MÉGAWATTS POUR RENFORCER

LA FOURNITURE EN ÉLECTRICITÉ.....14

PARC SOLAIRE À VOCATION RÉGIONALE.....15

ACCÈS DES POPULATIONS À L'ÉNERGIE.....16

RÉUNION DES PARTIES PRENANTES CEDEAO.....17

SIGNATURE DE CONVENTION BAD.....18

UNE CONTRIBUTION DE 9,8 MILLIARDS

DE FCFA ATTENDUE DE L'UE.....19

SIGNATURE DE CONVENTION UE ET AFD.....20

GRAND ANGLE

ENTRETIEN AVEC LEDG DEL'ANEREE.....21

CHANTIER

Electrification de 14 CMA par des mini-centrales solaires.....24

VIE DES STRUCTURES RATTACHÉES

Gestion de la pointe 2019.....27

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA SONABEL.....28

Promotion de l'efficacité énergétique.....30

CONTRÔLE CITOYEN

DEVOIR DE REDEVABILITÉ.....31

MICRO TROTOIR

MICROTROTOIR.....32

ASTUCES/ CONSEILS PRATIQUES

ASTUCES ÉNERGIE.....33

INITIATIVES

PROMOTION DES ENTREPRISES PRIVÉES

ÉVOLUANT DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES

RENOUVELABLES AU BURKINA FASO.....34

ILS ONT DIT.....35

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO
Ministre de l'Énergie

COORDONNATEUR DE REDACTION

Ali SAOUADOGO
Directeur de la Communication et de la
Presse Ministérielle
Tél : 70 19 46 07

COMITE DE REDACTION

Aïcha BARRO
Fanta DEMBELE/KANDO
Ibrahim ZAMPALIGRE
Josiane TRAORE (stagiaire)
Priva BELEM (stagiaire)

PHOTOS

DCEPM/ME

IMPRESSION

FOCUS DIGICOM



«NOUS SOMMES ARRIVÉS À ÉQUILIBRER L'OFFRE ET LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ EN 2019»

Chers lecteurs et populations du Burkina Faso, Merci pour l'intérêt que vous portez au secteur de l'énergie en vous informant à travers nos différentes plateformes. Cela dénote votre soif de voir notre pays se développer. A travers les lignes qui suivent, nous sommes heureux de partager avec vous, une fois de plus, les innovations amorcées par mon département pour gérer définitivement les pointes au Burkina Faso.

Dans notre contexte, la période chaude et ses pics de température, constitue une période difficile à plusieurs niveaux. D'abord, elle est marquée, par le déficit entre l'offre et la demande en électricité de plus en plus forte soit un taux de croissance d'environ 12% l'an. De ce fait, notre puissance moyenne actuelle disponible de 440 MW, obtenue grâce à la production locale, la centrale solaire photovoltaïque de 33 MW de Zagtoui et la fourniture en électricité des interconnexions avec la Côte d'Ivoire et le Ghana, ne suffit pas à satisfaire la demande.

Ensuite, la pointe met à rude épreuve les infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique. Et

malheureusement, cela participe aussi aux délestages que nous constatons.

Conscient que le déficit énergétique a un impact négatif sur le climat social et l'économie nationale, mon département accentue la sensibilisation sur les comportements éco énergétiques. A travers le projet de remplacement des lampadaires par des Leds dans les villes, nous donnons l'exemple. Idem pour le projet de distribution et d'installation gratuite de 1 500 000 lampes Leds dans les ménages raccordés au réseau de la SONABEL. Ces actions s'inscrivent dans une vision globale de mon département qui vise à termes l'utilisation rationnelle de l'énergie dont nous disposons.

Parallèlement, nous travaillons à accroître l'offre d'électricité via des projets structurants. C'est ainsi que nous avons opté, à partir de cette année, pour l'injection de 50 MW via une centrale thermique temporaire. C'est ainsi qu'avec l'aval du gouvernement, la SONABEL a signé un partenariat de trois (3) ans avec l'entreprise Aggreko, qui érige la centrale et produit à ses frais. La centrale est dite temporaire car elle ne fonctionnera que pendant les pointes, soit de mi-février à mi-juin et de mi-septembre et à mi-novembre. L'électricité nous sera vendue à un prix défiant toute concurrence. Nous avons foi en ce projet car Aggreko est l'une des premières sociétés au monde spécialisées dans ce type d'offre en énergie électrique.

En sus, pour que rien n'entache la satisfaction de la demande en électricité, nous mettons en

œuvre un programme adéquat de maintenance des infrastructures.

Nous vous faisons la promesse, qu'à partir de cette année, vous pourrez constater une nette amélioration de la disponibilité de l'énergie. Il est loin le temps où on subissait des délestages de plusieurs heures.

Ce projet vient une fois de plus traduire l'ambition clairement affichée du département en charge de l'énergie, de sécuriser, grâce à des projets structurants, l'approvisionnement de l'énergie moins chère pour nos populations.

Cette anticipation traduit, surtout, la volonté du gouvernement, qui sous l'impulsion du président Roch Marc Christian KABORE compte faire en sorte que l'énergie soit accessible et à moindre coût pour le bien-être de nos populations et aussi que la nationale de l'électricité puisse assurer un service sans délestages. L'ambition du gouvernement à travers ce projet est donc de soulager les populations et permettre aux entreprises de continuer leurs activités pendant les périodes de pointe.

Cette mesure d'urgence va durer trois (3) ans à l'issue desquelles nos différents projets structurants aussi bien dans la production que le renforcement des lignes, prendront la relève avec une augmentation conséquente de l'offre d'énergie au Burkina Faso.

A bientôt, sur d'autres chantiers de développement.

BONNE LECTURE.

Ministre de l'Énergie
Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



PH1 : Le Ministre prône le dialogue pour résoudre le problème

Dysfonctionnement des COOPEL de ZABRÉ et de BÉGUÉDO

LE MINISTRE DE L'ENERGIE RASSURE LES POPULATIONS

Le Ministre de l'Énergie a rencontré les 9 et 10 mars derniers, les responsables des Coopératives d'électricité (COOPEL) de Zabré et de Béguédo. Les échanges ont permis de résoudre définitivement les problèmes de fonctionnement que connaissaient ces COOPEL depuis un certain temps.

Dans son périple, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a d'abord séjourné le 9 mars à Zabré et le 10 mars 2019 à Béguédo où il a échangé avec les gestionnaires des coopératives d'électricité (COOPEL) et les populations. Ces échanges visaient à promouvoir le dialogue entre les parties prenantes afin de trouver une issue favorable à la situation qui prévalait dans ces deux localités.

En effet, une rupture de confiance était survenue entre les usagers et l'équipe dirigeante des coopératives d'électricité, respectivement le 23 Février 2017 à Zabré et

le 28 mai 2018 à Béguédo. Ces rencontres initiées par le Ministre de l'Énergie ont permis aux acteurs d'exposer leurs griefs. Après avoir écouté les autorités coutumières, religieuses, les jeunes et les femmes des deux localités, le Ministre de l'Énergie a remercié les différentes parties prenantes pour la franchise des échanges. Au regard des éléments d'appréciations qui lui ont été présentés, le Ministre a décidé de transférer la gestion des COOPEL à la SONABEL au grand bonheur des populations.

Pour le cas de Béguédo, où c'est

un groupe d'abonnés qui avait fermé les guichets de la COOPEL, une commission ad hoc avait été mise en place sous la direction du préfet dans l'optique d'assurer la continuité du service. A l'issue de la rencontre avec le Ministre, les autorités ont instruit le comité ad hoc de continuer la gestion de la coopel de Béguédo, le temps que la SONABEL fasse les investissements nécessaires et prenne la relève. Selon le premier responsable du département de l'Énergie, l'inventaire technique a déjà été fait.

Les populations ont, par la voix de leur représentant, témoigné leur satisfaction quant à la démarche des autorités pour mettre fin à cette crise. Elles ont aussi apprécié la démarche du Ministre, une démarche selon elles, empreinte de courtoisie et de liberté d'expression. Elles ont également formulé des doléances pour l'extension des installations électriques dans d'autres quartiers de Béguédo comme Dougouri, Sanpoura, Zingla et le village de Fingla.

Priva BELEM

Stagiaire DCPM/ME



Les populations sont ressorties satisfaites des échanges

Visibilité des actions du secteur de l'énergie : l'annuaire statistique et le tableau de bord élaborés



Le secrétaire général du Ministère de l'Énergie, Monsieur Jean-Paul YANOGO a présidé, le mercredi 13 février 2019, l'ouverture de l'atelier de validation de l'annuaire statistique et du tableau de bord 2017 de l'énergie. Ces documents visent à faire l'état des lieux des acquis et des difficultés dans le domaine de l'énergie entre 2016 et 2017 afin de mieux faire à l'horizon 2020.

Selon les chiffres fournis par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère de l'Énergie, le Burkina Faso a accru conséquemment sa fourniture énergétique au profit de ses populations entre 2016

en 2017. La connaissance de tels résultats et de bien d'autres dépendent de l'élaboration de l'annuaire statistique et du tableau de bord 2017 selon les organisateurs de cet atelier. Ces documents serviront aux partenaires du Burkina Faso et aux décideurs politiques dans la planification de leurs stratégies de développement. D'où l'importance de cet atelier de validation, a déclaré monsieur Bourahima NABI, Directeur général des études et des statistiques sectorielles : « La mise à disposition de ces informations permettra aux utilisateurs de disposer de statistiques fiables et actuelles. »

Une trentaine de participants des différentes directions du ministère de l'énergie, des structures rat-

nistère de l'Énergie, Monsieur Jean-Paul YANOGO, afin d'apprécier le chemin parcouru et les efforts à fournir pour l'atteinte des objectifs du secteur, il est nécessaire de produire régulièrement des données statistiques et actuelles. Ces informations serviront aussi à améliorer les performances du secteur pour tenir les engagements au profit des populations pour 2020. «A l'horizon 2020, les objectifs du PNDES assignés au secteur de l'énergie sont de l'ordre d'un taux de couverture électrique national de 80% ; un taux d'électrification nationale de 45% ; un taux d'électrification urbaine de 75% ; un taux d'électrification rurale de 19% ; un nombre d'abonnés de 1 million ; une puissance installée de 1000 MW. », a énuméré monsieur YANOGO.

La DGESS a bénéficié de l'assistance technique et financière du Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS/SPS) dans l'élaboration des deux documents. Une assistance justifiée aux dires de la coordonnatrice de ce programme, Madame Aïssata SANE. « Cela fait partie de nos missions. Nous avons accompagné de la même manière plusieurs structures pour la préparation de tels documents », a-t-elle conclu.



Les participants ont apporté leurs amendements aux deux documents.

et 2017. En effet, la couverture électrique nationale et le nombre d'abonnés sont respectivement passés de 33,55% en 2016 à 36,08% en 2017 et de 1068,40 GWh en 2016 à 1103,40 GWh

tachées et des partenaires techniques et financiers ont pris part à cet atelier. Ils ont apporté des critiques et des amendements afin de parfaire ces deux documents. Pour le Secrétaire général du Mi-

Fanta DEMBELE/KANDO

ACCÈS À L'ÉNERGIE



Afin de mieux s'imprégner du savoir-faire de l'entreprise, le Ministre a visionné une vidéo sur ses réalisations

ELSEWEDY ELECTRIC

propose ses « solutions innovantes » au Ministre de l'Energie

Le Ministre de l'Energie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a reçu en audience, le vendredi 15 février 2019, à son cabinet, une forte délégation du groupe Elsewedy Electric, conduite par son Président Directeur Général, Monsieur Ahmed El Sewedy.

Au cours de cette audience, il a été question d'un partenariat pour la construction d'infrastructures électriques au Burkina Faso. L'objectif visé à travers cette collaboration, a dit Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, est d'accroître l'offre d'électricité afin de fournir à brève échéance, de l'énergie propre et à moindre coût à la population burkinabè conformément à la vision du Président Roch Marc Christian KABORE. Le Ministre et ses hôtes ont donc passé en revue les besoins énergétiques à couvrir dans notre pays. Ils ont surtout échangé sur la capacité et la volonté du groupe qui veut investir au Burki-

na Faso, dans les domaines des énergies et surtout renouvelables, dont le solaire.

« Le groupe a un grand porte-

feuille à proposer », a rassuré Monsieur Ahmed El Sewedy, le Président Directeur Général à sa sortie d'audience. « Notre but est de travailler à améliorer les conditions d'accès des populations à l'électricité, mais ce n'est pas que cela. Nous allons permettre aussi le transfert de compétences et de technologies et la création d'emplois ».

Acteur leader dans le domaine de l'énergie en Afrique et au Moyen-Orient, le groupe Elsewedy Electric est en effet spécialisé dans l'apport des solutions intégrées. Il a à son actif la construction de sites de production énergétiques, traditionnelles comme renouvelables et tous les services liés tels que la fabrication de transformateurs, d'isolateurs et de matériels électriques. Elsewedy Electric est aussi un important fabricant de câbles et de compteurs au monde, notamment des compteurs Smart, qui sont des modèles de dernière génération.

Aïcha BARRO



Agence internationale des énergies renouvelables

LE LEADERSHIP DU PRÉSIDENT DU FASO RECONNU À ABOU DHABI

Le Ministre de l'Énergie a pris part du 10 au 13 janvier 2019, à la 9e Assemblée générale de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis. Une participation fructueuse qui a valu au Burkina Faso, la reconnaissance des autres Etats dans la promotion des énergies renouvelables.

Bonne moisson pour le pays des Hommes intègres, à la 9e Assemblée générale de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) tenue du 10 au 13 janvier dernier à Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis ! En effet, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné d'une délégation composée du Directeur général des énergies renouvelables (DGER) Monsieur Bruno KORGHO, du Directeur général de l'Agence burkinabè d'électrification rurale (ABER) Monsieur Ismaël NACOULEMA et de Monsieur Issouf ZOUNGRANA, Directeur général de l'Agence nationale

des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE), a brillamment représenté le Burkina Faso à cette rencontre de haut niveau.

Le Burkina Faso a participé à cette rencontre intergouvernementale, avec pour objectifs, de défendre ses intérêts en matière d'énergies renouvelables et de partager son expérience avec les autres nations. Il s'est agi également pour Monsieur le Ministre et ses collaborateurs de rechercher auprès des différents partenaires présents, des financements pour développer le secteur de l'énergie. « Abou Dhabi c'est la plateforme internationale en matière d'investissements et de financements. Il

tière d'énergies renouvelables, le ministre de l'Énergie Burkina Faso a mené avec brio le plaidoyer. Cette intervention lui a valu la reconnaissance de l'ensemble des acteurs présents. Il a ainsi été élu pour assurer la vice-présidence de la 10e session de l'Assemblée générale de l'Agence internationale des énergies renouvelables en 2020. Le pays des hommes intègres, a, par conséquent, été élu membre du conseil de l'IRENA pour deux ans. Cette reconnaissance consacre, à en croire le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, le leadership international du Président du Faso, SEM Roch Marc Christian KABORE.



était important pour nous d'effectuer ce déplacement », selon le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Il a ajouté que notre pays a déjà bénéficié de l'IRENA, un projet de près de 6 milliards de francs CFA pour électrifier 42 localités dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun par système solaire photovoltaïque et par centrale solaire/diesel. Vice-présidence de l'IRENA Mandaté par ses pairs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour présenter et défendre les objectifs des pays africains en ma-

Des honneurs dont Monsieur le Ministre dit mesurer toute la portée : « Nous espérons que notre mandat nous permettra de défendre non seulement les intérêts du Burkina Faso mais aussi ceux des autres pays africains. » A ce propos, les défis qui se présentent à la délégation sont, entre autres, la signature de partenariats avec les pays du Moyen-Orient et l'accroissement du mix énergétique de 30%, à au moins 50% d'ici la fin du mandat à la vice-présidence de l'IRENA.

Fanta DEMBELE/KANDO

Le gouvernement apporte son soutien aux ménages et aux PME/PMI



Le présidium lors de la conférence de presse.

Le Ministre de l'énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a procédé le lundi 25 février 2019, au sein de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ANEREE), au lancement officiel du projet Back-up solaire. La cérémonie a été marquée par le début effectif des souscriptions au projet et l'animation d'une conférence de presse.

Le projet Back-up solaire est un vaste projet d'autonomisation énergétique dont les cibles sont les ménages, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI). Il vise à leur permettre de se doter d'équipements solaires de qualités certifiées et capables de couvrir leurs besoins.

Selon les dires du Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, le résultat recherché à travers cette mesure incitative du gouvernement, est d'autonomiser la fourniture en électricité de ces cibles qui sont un maillon important de la population.

Economique, durable et fiable, le solaire est la solution adaptée pour nos populations qui vivent souvent avec des moyens limités. Ce projet avantageux permettra donc, assure le Ministre « de passer à un éclairage plus efficace et de réduire les charges de pointe du soir fortement influencées par l'éclairage des ménages dans notre pays. »

« Le Back-up solaire est subventionné afin qu'il soit accessible à nos populations. Les coûts vont de 160 000 à 3 millions de F CFA, dicit le Ministre de l'Energie, payable à tempérament sur 3 ans et à taux zéro ».

A titre d'avantages prouvés, toujours selon le Ministre, « l'installation d'un tel système permet au ménage, ou à la PMI/PME

qui payait le kWh à 130 FCFA en moyenne, de réduire sa consommation de 40 à 70% ».

Sur la qualité et la fiabilité des équipements, le conférencier du jour a rassuré qu'« ils proviendront de grandes firmes répondant aux normes et certifications internationales. En plus, continue le Ministre Bachir, les équipements seront installés par des sociétés agréées par mon département et garantis pendant le remboursement du prêt, soit 3 ans. »

Le comité de pilotage du projet Back-up, quant à lui, a indiqué que le projet concerne tout le pays. Pour s'inscrire, les souscrip-

teurs des régions devront s'adresser aux services déconcentrés de la SONABEL. Afin de toucher le plus grand de personnes, des équipes de l'ANEREE sillonneront également des localités. Pour ce qui concerne la région du Centre, dont Ouagadougou, le Directeur général de l'ANEREE n'a pas manqué d'informer les hommes de médias que les souscriptions sont recevables au sein de sa structure, sise à Ouaga 2000. « Nous avons pris toutes les dispositions pour faciliter les réceptions », a dit Monsieur Issouf ZOUNGRANA.

« Les kits back up solaire offrent de nombreux avantages tels que la continuité de la fourniture de l'énergie et l'autonomie de fonctionnement des équipements ».

Sept kits sont proposés dans le cadre du projet Back up solaire.



Une vue des participants présents à la conférence de presse

teurs des régions devront s'adresser aux services déconcentrés de la SONABEL. Afin de toucher le plus grand de personnes, des équipes de l'ANEREE sillonneront également des localités. Pour ce qui concerne la région du Centre,

Ce sont les kits Solar home system (SHS) de type 1 et 2 pour les zones non encore raccordées au réseau de la SONABEL et les kits Lafi, Bila, Tambi, Tanga et Baongo adaptés aux usagers connectés au réseau national.



A l'issue de la conférence, le Ministre a procédé ...



...à la visite installations témoins

COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUSCRIPTION

- POUR LES MÉNAGES :

1. Un formulaire renseigné à retirer à ANEREE et timbré à 200F CFA,
2. Une photocopie légalisée de la CNIB, du Passeport ou de la Carte Militaire,
3. Un relevé d'identité bancaire (RIB),
4. Un relevé du compte bancaire du souscripteur ou du garant des trois (03) derniers mois,
5. Une Copie des trois (03) derniers mois de la facture d'électricité SONABEL (pour les souscripteurs connectés au réseau de la SONABEL).

- POUR LES PME/PMI :

1. Formulaire renseigné à retirer à ANEREE et timbré à 500FCFA,
2. Une photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport du premier responsable,
3. Une photocopie simple du numéro IFU et du RCCM,
4. Un relevé d'identité bancaire (RIB),
5. Un relevé du compte bancaire des trois derniers mois,
6. Une Copie des trois (03) derniers mois de la facture d'électricité SONABEL.

DÉNOMINATION DU KIT	COÛT	COMPOSITION	EQUIPEMENTS PRIS EN COMPTE PAR LE KIT
SHS 1	160 000	1 Panneau de 35Wc 1 Batterie en lithium LifePO4 de 144Wh 4 lampes LED	
SHS2	280 000	1 Panneau de 60Wc 1 Batterie en lithium LifePO4 de 180Wh 4 lampes LED 1 ventilateur 1 télévision 1 poste radio	
Lafi	550 000	2 Panneaux de 150Wc 1 Batterie OPZV de 70Ah en C120 (soit 840 Wh) 1 onduleur hybride de 1 kVA PWM	6 lampes LED de 6W 1 radio 1 télévision 1 ventilateur
Bila	850 000	3 Panneaux de 150Wc ou 2 Panneaux de 260Wc 2 Batteries OPZV de 70Ah en C120 (soit 1 680 Wh) 1 onduleur hybride de 3 kVA PWM	6 lampes LED de 9W 2 radios 1 télévision 1 ventilateur 1 frigo de 70W
Tambi	1 350 000	4 Panneaux de 260Wc 2 Batteries OPZV de 100Ah en C10 (soit 3 120 Wh) 1 onduleur hybride de 3 kVA MPPT	6 lampes LED de 6W 2 radios 2 télévisions 2 ventilateurs 1 frigo de 70W
Tanga	2 250 000	6 Panneaux de 260Wc 4 Batteries OPZV de 100Ah en C10 (soit 6 240 Wh) 1 onduleur hybride de 3 kVA MPPT	8 lampes LED de 9W 2 radios 2 télévisions 2 ventilateurs 1 frigo de 70W 1 climatiseur de 1 Cv
Baongo	3 000 000	12 plaques solaires de 260 Wc 4 batteries OPZV de 150 Ah en C10 (soit 8 160Wh) 1 onduleur hybride de 5 kVA MPPT	10 lampes 12W 2 télévisions 2 radios 2 ventilateurs 1 frigo de 100W 2 climatiseurs de 1 cv

PROJET D'INSTALLATION DE LAMPADAIRES LEDS

167 835 MWH D'ÉNERGIE À ÉCONOMISER

Remplacer tous les lampadaires énergivores du Burkina Faso afin de baisser de moitié la consommation énergétique de l'éclairage public, est l'un des objectifs que s'est fixé le Ministère de l'Energie. Le dimanche 24 février 2019, le Ministre Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO en a donné la preuve. En effet, il a procédé à Kaya, en tandem avec les autorités administratives, coutumières, religieuses et la population de la région du Centre-nord, au lancement des installations de 4 160 lampadaires Leds.

Ce projet de remplacement des lampadaires Leds s'inscrit dans le référentiel de développement, le Plan national de développement économique et social (PNDES). Il s'agit du projet d'installation de 10 500 lampadaires Leds au profit de l'éclairage public dans les 13 régions du Burkina. La présente cérémonie marque le début de la première phase et concerne les villes de Kaya, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Nouna, Léo, Yako, Tita, Gaoua, Banfora, Dori, Ziniaré et Ouagadougou. Le remplacement de 4 160 lampadaires par des Leds, reconnus plus performants, permettra, aux dires des experts du département, de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 167 835,8 MWh.

Pour le bon déroulement des travaux, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a sollicité l'appui de toute la population, en particulier celle de Kaya, à collaborer avec l'entreprise exécutante et la SONABEL. Le Ministre a mis l'accent sur le suivi rigoureux de l'exécution

du Projet et a rassuré les bénéficiaires que son département, « s'engage à relever le défi de l'efficience par (...) la levée de tous les facteurs de risque qui seront identifiés ».

A terme, ce sont 670 lampadaires de Kaya qui seront remplacés. Ce projet est à l'image d'autres actions d'efficacités énergétiques engagées par le département de l'Energie afin de promouvoir la consommation rationnelle de

l'installation de 1 500 000 lampes Leds dans les ménages, qui à terme permettra une réduction de la consommation énergétique de 19.9 MW.

En ce qui concerne la promotion de l'efficacité énergétique, le ministère de l'Energie a également à son actif les actions de sensibilisation des populations sur la maîtrise de l'énergie. Le tenue de la Semaine des Energies et Energies



Les autorités administratives, coutumières et religieuses ainsi que les forces vives de la région du centre-nord sont sorties nombreuses pour assister à cet heureux évènement



Une vue des techniciens chargés du remplacement des lampadaires par des Leds

l'électricité dans tous les secteurs d'activités socioéconomiques pour une réduction considérable de la charge de la SONABEL. On peut citer entre autres projets,

Renouvelable d'Afrique (SEERA) en est une parfaite illustration.

Aïcha BARRO

SATISFECIT DES ORGANISATEURS

3ème édition de la SEERA

La Semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique (SEERA) s'est tenue du 4 au 6 avril 2019, sous le patronage du Premier ministre, SEM Christophe Marie Joseph DABIRE au Centre international de conférence de Ouaga 2000. La présente édition qui marque l'internationalisation de la SEERA, a connu la participation de plus d'un millier de personnes venues de divers horizons.



Ce sont sur des motifs de satisfaction que la 3e édition de la SEERA a refermé ses portes le 6 avril 2019. La cérémonie de clôture a été matérialisée par un dîner gala offert à la salle de fête de Ouaga 2000, en présence du ministre de

l'Energie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Elle a été ponctuée par la présentation des recommandations formulées au terme des travaux, la remise d'attestations, de prix de reconnaissance, de trophées d'hommage aux par-

ticipants et exposants et surtout la prime aux lauréats du concours « Jeunes innovateurs ». Le premier prix dudit concours a été décerné à monsieur Dieudonné OUEDRAOGO, doctorant en énergie renouvelable, à travers son projet



Photo de famille, le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismael OUEDRAOGO avec tous les récipiendaires de cette 3ème édition de la SEERA.

« valorisation énergétique des déchets de mangue » **cacité énergétique** ».

Au titre des recommandations formulées, les participants exhortent de consolider le caractère international de la SEERA ; d'institutionnaliser le concours innovant « énergie » dédié aux jeunes et les rencontres B to B. Aussi, il a été préconisé d'impliquer plus d'entreprises étrangères et de susciter la participation d'acteurs économiques importants à l'image du secteur minier, du monde industriel, du secteur agricole et des collectivités territoriales.

Selon le premier responsable du département de l'Énergie, la SEERA a prouvé que le Burkina Faso a des choses à montrer au monde entier. En ministre visiblement comblé, il a déclaré que les participants **« ont montré qu'en matière d'énergies renouvelables, le solaire en particulier, le Burkina est résolument en avance et est sur le point de prendre le leadership en Afrique »**. Le Comité national d'organisation (CNO) s'est dit aussi satisfait. Et au président du CNO, Ibrahim BELLEM, d'indiquer que la SEERA est un cadre de promotion des projets en énergie. **« Cette édition a fonctionné comme une véritable plateforme regroupant les principales initiatives au niveau national et international qui promeuvent l'accès à l'énergie, les énergies renouvelables et l'effi-**

L'édition 2019 de cette semaine a été co-organisée par le Ministère de l'Énergie et Global Green Growth Institute (GGGI) sous le thème **« Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie »**.

La SEERA a permis de regrouper, autour de cette thématique, des participants venus de plusieurs pays du monde dont le Bénin, le Sénégal, le Cap-Vert, le Maroc, l'Égypte, la Belgique, la Chine et l'Autriche... La manifestation a également réuni d'éminentes personnalités du Burkina Faso dont le co-président de l'édition 2019, Monsieur Nestor Batio BASSIERE, ministre en charge de l'environnement. On a noté aussi la présence effective de Madame Amina MOUMOUNI, ministre de l'Énergie du Niger, du parrain Dr Lassina ZERBO, Secrétaire Exécutif de l'Organisation du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (OTICE) ainsi qu'une forte délégation du Maroc, pays invité d'honneur.

Plusieurs activités étaient inscrites au menu de cette SEERA telles que l'animation de panels de haut niveau, des sessions de communication et des conférences publiques.

Le Salon international de l'environnement et des énergies re-

nouvelables de Ouagadougou (SIERO), comme à son habitude a permis à plus d'une cinquantaine d'exposants de présenter leurs produits solaires.

L'un des temps forts de cette SEERA, a été, sans aucun doute, la cérémonie de signatures de six conventions avec cinq producteurs indépendants d'énergie (PIE) pour la construction de six centrales solaires photovoltaïques. Ces partenariats ainsi noués, a dit Monsieur le Ministre de l'Énergie, seront matérialisés, très bientôt, par l'injection de 155 MW dans le réseau de la SONABEL.

Le Burkina Faso s'est résolument tourné vers le mix énergétique. La visite de la centrale photovoltaïque de zagtoulou a également été une effectivité au cours de cette semaine.

A titre d'innovation, on note la tenue d'un salon B to G et B to B, dédié aux rencontres et échanges d'affaires entre les acteurs du domaine de l'énergie.

C'est au regard de cet événement qui a été une véritable réussite, que le ministre de l'Énergie a remercié les partenaires, les sponsors et les participants et a promis une 4e édition avec plus d'envergure.

Josiane TRAORE
Stagiaire DCPM/ME

BIENTÔT 155 MÉGAWATTS



POUR RENFORCER LA FOURNITURE EN ÉLECTRICITÉ

La 3e Semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique (SEERA) s'est achevée le samedi 06 avril 2019 dans la capitale burkinabè sur une note de satisfaction générale. En marge de cet événement, le Ministère de l'Energie a signé, le 5 avril 2019, avec cinq producteurs indépendants d'électricité (PIE), six conventions de partenariat pour la construction de six centrales solaires photovoltaïques. La production totale attendue de ces centrales est de 155 MW.

En réponse au déficit structurel de l'offre d'électricité au Burkina Faso et dans le souci de réduire à termes les coûts de production indispensables au développement économique et social, le gouvernement, à travers le Ministère de l'Energie, a procédé, le vendredi 05 avril 2019, au Centre international de conférences de Ouaga 2000, à la signature de 6 conventions de partenariat avec des Producteurs indépendants d'électricité (PIE). Ces signatures visent, a dit le Ministre de l'Energie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, un accroissement de l'offre énergétique au Burkina Faso avec un supplément de 155 mégawatts d'énergie solaire. « C'est une première dans le domaine, qu'un pays, de surcroit le Burkina Faso, puisse conclure des conventions d'une telle envergure », s'est réjoui le Ministre Bachir OUEDRAOGO. Une autre finalité de ces conventions, explique le premier respon-

sable du département de l'Energie, est de réduire le prix de l'énergie solaire en dessous de 50 francs le kilowatt/heure, un prix jamais égalé dans la sous-région. L'entrée des producteurs indépendants a été rendue possible par l'adoption en Conseil des ministres du 20 avril 2017, de la loi 14 sur la réglementation générale du secteur de l'énergie au Burkina Faso.

Les six (6) conventions ont été signées avec cinq (5) entreprises et groupes d'entreprises que sont Greenwich, Green Yellow, Naage, Quadran-Syscom-Soltech et Urban solar pour la construction de 6 centrales solaires photovoltaïques. Les entreprises se sont engagées avec le gouvernement pour une durée d'exploitation de 25 ans à l'issue desquelles les installations seront rétrocédées à la SONABEL.

Lancement officiel du salon B2G / B2B

Une des innovations de cette 3e édition de la SEERA a été le salon B2G /B2B. Il s'agit d'un espace d'échanges, initié par le Comité National d'Organisation (CNO), pour favoriser les rencontres et

mettre en contact d'une part le gouvernement et les entreprises (B2G) et d'autre part les hommes d'affaires et des entreprises du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables (B2B).

A l'issue du paraphe des six (6) contrats B2G, évoqués plus haut, c'est la signature d'un mémorandum d'entente entre Global Green Growth Institute (GGGI) et le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREC) qui a donné le ton aux échanges B2B. Ce mémorandum vise, selon les dires du représentant pays de GGGI, Lamine OUEDRAOGO « à accompagner les pays membres de la CEDEAO dans le processus de mobilisation du financement pour la réussite de la transition énergétique si chère au développement de la sous-région.

En plus d'exposer leurs produits, le salon a été un cadre privilégié de signatures de partenariats d'où l'engouement des entreprises. Il a permis de mettre en relation une soixantaine de structures du secteur de l'énergie.

Issa LANKOANDE
Aïcha BARRO



PARC SOLAIRE À VOCATION RÉGIONALE

LE BURKINA FASO, BIENTÔT, EXPORTATEUR D'ÉNERGIE SOLAIRE

Le Ministre de l'Énergie, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a présidé, le jeudi 14 mars 2019, à Ouagadougou, la cérémonie marquant le lancement de l'étude de faisabilité du parc solaire à vocation régionale au Burkina Faso. La concrétisation de ce projet va permettre au Burkina Faso d'exporter de l'énergie solaire vers les autres pays de la sous-région.

Le Burkina Faso, bientôt exportateur d'énergie solaire ! En effet, le pays des Hommes intègres bénéficie de la Banque mondiale, d'un financement pour la construction d'un parc solaire de 300MW à vocation régionale. Les études de faisabilité, lancées le 14 mars dernier marque un tournant décisif dans la mise en œuvre de ce projet. Pour le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, président de la cérémonie, la réalisation du parc solaire est « l'espoir du Burkina Faso d'émerger en matière d'énergie ». La première phase de construction de Centrales solaires de 150 MW concerne les sites de Kaya et Koupela.

Après des études de pré-faisabilité réalisées en 2016, il est temps pour le Burkina Faso, le Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain EEEOA (en anglais

West African Power Pool, WAPP) et l'ensemble des partenaires, d'identifier et préciser les choix et les options techniques à mettre en œuvre pour ce projet d'envergure.

Selon le Secrétaire général du WAPP, Monsieur Apollinaire Siengui KI, la réalisation du parc solaire entre en droite ligne des missions de cette institution, à savoir, créer un marché d'énergie électrique à vocation régionale. « L'étude qui

Banque mondiale est pleinement engagée auprès des Etats à fournir de l'énergie à moindre coût et de qualité. »

Le cabinet INTEC a été retenu pour conduire les études de faisabilité qui consistent à apporter des informations à même de faciliter le développement, l'intégration efficace du parc et le renforcement des capacités de dispatching. Deux jours ont été mis à profit pour la réunion du lan-



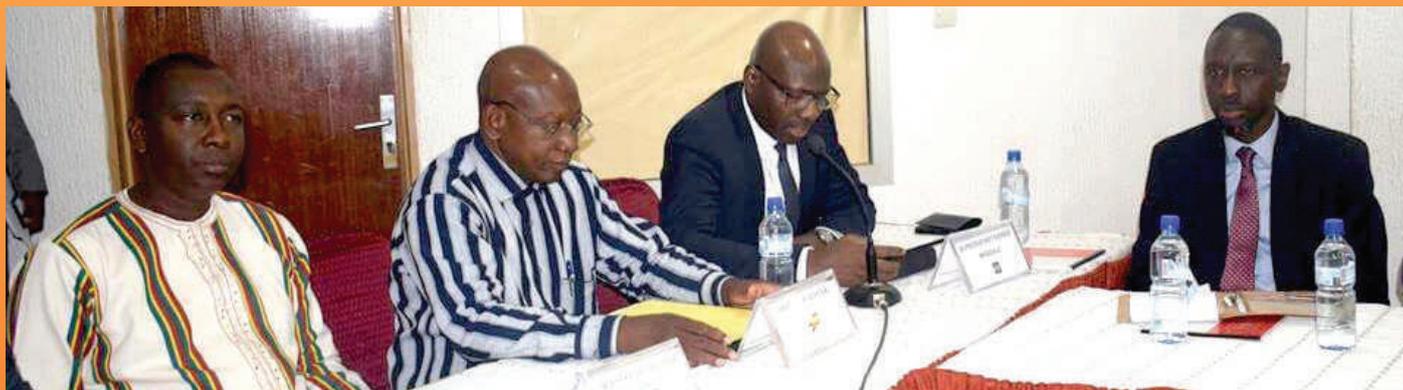
Les experts vont s'atteler à faire de la centrale de Kossodo la plus puissante du pays avec 110 MW.

sera menée montrera toutes les potentialités du Burkina Faso en matière d'énergie », poursuit-il.

La Banque mondiale financera le projet à hauteur de 200 millions de Dollar soit environ de 107 milliards de Francs CFA, à en croire son représentant résident dans notre pays, Monsieur Cheick Fantamady KANTE. Il justifie ce soutien de l'institution ainsi : « La

cement de l'étude de faisabilité du parc solaire. Concrètement, à cet atelier, la méthodologie et le plan de travail, l'organisation du projet ainsi que la fiche de collecte des données et informations ont été passés en revue par les participants.

Fanta DEMBELE/KANDO



Le Ministre de l'Énergie suit avec intérêt la présentation du projet d'étude de faisabilité du parc solaire.



Le Ministre de l'Energie a présidé le lancement du Projet de renforcement de la centrale de Kossodo

ACCÈS DES POPULATIONS À L'ÉNERGIE

50 MW POUR RENFORCER LA CENTRALE DE KOSSODO À L'HORIZON 2020

Le Ministre de l'Energie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a procédé, le jeudi 14 mars 2019 à Ouagadougou, au lancement du Projet de renforcement de la centrale thermique de Kossodo (PRCK). Cette cérémonie a connu la présence effective des différents collaborateurs du département, dont le Directeur général de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) et le chef des opérations énergies de la Banque islamique de développement (BID), Monsieur Momar SOW. Ces deux structures assurent respectivement la maîtrise d'ouvrage et le soutien financier du projet.

Le gouvernement du Burkina Faso est résolument engagé pour faire de l'accès à l'énergie, une réalité. Pour ce faire, les travaux de renforcement de la centrale thermique de KOSSODO, ont été lancés, le 14 mars 2019, par le Ministre de l'Energie pour apporter un supplément de 50 MW. Ainsi,

la centrale de KOSSODO deviendra la plus importante du pays en termes de puissance installée avec 110 MW.

Selon Monsieur François De Salle OUEDRAOGO (NDLR : alors DG de la SONABEL), le renforcement va consister entre autres en la réalisation d'une centrale équipée de trois groupes diesel identiques totalisant 50 MW et une extension du poste 90/15kV. Ce projet, qui entre en ligne avec les objectifs du Programme présidentiel, a pour ambition de rendre disponibles et accessibles les services énergétiques de qualité pour les populations.

En effet, cette puissance obtenue va renforcer l'offre en électricité pour mieux faire face à une demande en croissance continue et soutenir l'objectif d'atteindre un taux d'accès à l'électricité de 60% en 2025. Elle permettra également d'avoir un taux de disponibilité du parc de production nationale de 85% contre 69% actuellement.

Les travaux de renforcement de la centrale thermique sont financés à plus de 56 milliards de F CFA par la BID, soit 96% du financement global. Pour Monsieur Momar SOW, l'institution bancaire est à sa 4e intervention dans le secteur de l'énergie au pays des Hommes intègres et cela témoigne de l'excellence des relations entre les deux parties. Les travaux vont durer 18 mois et l'inauguration est prévue pour septembre 2020.

Pour le Ministre de l'Energie, avec cette nouvelle capacité, le Burkina Faso pourra tenir ses engagements inscrits dans le PNDES. « Ces 50 MW vont permettre à plus d'un million d'abonnés d'être connectés au réseau de la SONABEL ; ce qui va se traduire par une amélioration de nos indicateurs en matière de satisfaction des besoins en énergie électrique des populations ».

Fanta DEMBELE/KANDO

RÉUNION DES PARTIES PRENANTES CEDEAO

Extension du réseau de gazoduc vers la **CÔTE D'IVOIRE** et le **BURKINA FASO**

LA FAISABILITÉ DE LA PHASE 1 EN DISCUSSION

Le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a présidé le lundi 11 mars 2019, la cérémonie d'ouverture de la réunion des parties prenantes pour le développement de la Phase 1 du projet d'extension du gazoduc de l'Afrique de l'ouest. Il s'agit plus précisément de l'extension du réseau de gazoduc de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vers le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Prendent part à cette réunion, les représentants des Etats membres de la CEDEAO, de l'Autorité de Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (AGAO), de l'Unité de Préparation et de Développement des Projets de la CEDEAO (en anglais PPDU), la West African Gas Pipeline Company (WAPco) et des acteurs locaux comme la SONABHY.

Le projet d'extension du gazoduc de l'Afrique de l'ouest s'est inspiré, selon le Commissaire Énergie et Mines de la CEDEAO, Monsieur SEDIKO DOUKA, de l'exemple réussi de la livraison du gaz produit au Nigéria vers le Togo et le Bénin en 2011. C'est à la suite de ce projet que les chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO ont recommandé une



étude de faisabilité pour l'extension du projet aux autres pays membres en vue de l'utilisation du gaz naturel pour la production de l'énergie électrique.

« Ce projet nous donne beaucoup d'espoir » ainsi s'est réjoui le Ministre de l'énergie, qui affirme qu'il « permettra de baisser le coût du kWh et d'offrir plus d'opportunités telles que l'extension du réseau afin que le plus grand nombre de populations puisse bénéficier d'énergie à moindre coût ».

C'est aussi une énergie qui profitera au secteur minier, à la cimenterie, aux industries, etc. A en croire le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, le gazoduc va quitter le Nigéria, pays ayant un fort potentiel en gaz, en passant par le Ghana pour desservir le Burkina Faso.

La réunion des parties prenantes pour le développement de la Phase 1 du projet d'extension du gazoduc de l'Afrique de l'ouest a duré deux (2) jours au cours des-

quels, les participants ont étudié tous les contours du projet, du cadre juridique aux activités préparatoires, en passant par le cadre institutionnel, la détermination de la feuille de route.

Chaque Etat a un potentiel, celui du Burkina Faso est le solaire. Le Ministre a réaffirmé la disponibilité du Burkina Faso à accompagner ce projet afin que l'intégration des pays membres puisse évoluer à l'intégration des peuples pour une CEDEAO véritable leader en matière de développement durable dans la sous-région.

Pour mémoire, l'Afrique détient 30% des réserves de gaz du monde, mais cette manne est inégalement répartie. Le projet d'extension vise donc à mieux valoriser ce potentiel afin d'élargir et améliorer les infrastructures électriques pour le développement socio économique des Etats de la CEDEAO.

Aïcha BARRO

Josiane TRAORE / (Stagiaire)



SIGNATURE DE CONVENTION BAD

Programme YELEEN

100 MINI-CENTRALES SOLAIRES AU PROFIT DES LOCALITÉS RURALES DU BURKINA

Le ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a pris part le vendredi 1er mars 2019, au Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, à la cérémonie de signature de trois conventions de financement avec la Banque Africaine de Développement (BAD), dont un concerne le secteur de l'énergie.

Cette cérémonie de signature, présidée par le Ministre en charge des Finances, Monsieur Lassané KABORE, s'est déroulée avec la présence effective du Représentant pays de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Burkina Faso, Monsieur Pascal YEM-BILINE.

Pour un montant d'environ 2, 524,

don contribuera, a dit Monsieur le Ministre de l'Énergie, à électrifier plusieurs centaines de villages dans les treize (13) régions du Burkina Faso.

Le Ministre a exprimé toute la reconnaissance du gouvernement à la BAD en particulier et à la communauté des Partenaires techniques et financiers en général,

L'initiative « Désert à l'énergie » dont le programme YELEEN fait partie, dans sa composante 3, prévoit l'installation de 100 mini-centrales solaires dans les localités rurales du Burkina Faso. A termes, YELEEN permettra de raccorder à l'horizon 2020, 50 000 ménages au réseau interconnecté de la SONABEL et de doter 100



milliards de F CFA, la troisième convention, sous forme de don, est relative, au financement du Projet « Désert à l'énergie » de la composante électrification rurale du programme YELEEN. Ce

pour leur engagement pour l'atteinte des objectifs du Plan national de développement économique et social (PNDES) et pour le bonheur de nos populations rurales.

000 ménages en kits solaires», a laissé entendre le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

Aïcha BARRO
Josiane TRAORE
(Stagiaire)

Financement du programme YELEEN

UNE CONTRIBUTION DE 9,8 MILLIARDS DE F CFA ATTENDUE DE L'UNION EUROPÉENNE (UE)

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement Monsieur Lassané KABORE et le Directeur Général de la Coopération Internationale et au Développement de la Commission de l'Union Européenne Monsieur Stefano MANSERVISI, ont paraphé le mardi 26 février 2019, à Ouagadougou, une convention de financement du Plan solaire 2025 du Burkina Faso, dénommé programme "YELEEN".

D'un montant de 15 millions d'euros soit environ 9,8 milliards de FCFA, ce financement, sous forme de don, est un soutien de l'Union européenne pour la mise en œuvre dudit programme dans sa composante 2 et 3. Pour Monsieur Stefano MANSERVISI, Directeur Général de la Coopération internationale et au développement de l'Union européenne, ce financement est le fruit « d'un partenariat très profond entre le Burkina Faso et l'UE. Notre ambition est de continuer à accompagner le Burkina par des garanties de développement du secteur électrique qui soit à la hauteur des ambitions du pays ».

Le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a exprimé toute la satisfaction du gouver-

nement burkinabè pour cet apport de l'Union Européenne qui est un acteur important du programme. « L'Union Européenne nous accompagne avec une centrale solaire de 43 MW avec un stockage de 10 MW », a expliqué le Ministre de l'Énergie. Ce financement va permettre au Burkina Faso, continue le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, de doter « 100 000 villages de Solar Home System (SHS) et raccorder 50 000 ménages au réseau interconnecté de la SONABEL ».

Plus concrètement, le programme YELEEN contribuera à la croissance économique et à la création d'emplois à travers une amélioration de l'accès à une énergie durable, fiable et propre au Burkina Faso. Il s'étendra sur tout le terri-

toire avec un accent particulier sur les populations les plus fragiles et celles du milieu rural.

Le Ministre n'a pas manqué de lancer, encore une fois, un appel vers le secteur privé car le solaire est une opportunité de business et aux privés de savoir la saisir. « Nous mettons l'ossature en place pour permettre au secteur privé de nous accompagner. Le don qui est fait aujourd'hui va nous permettre de montrer que l'énergie solaire est non seulement rentable mais c'est la solution pour le Burkina Faso », a-t-il conclut.

Aïcha BARRO
Josiane TRAORE
(Stagiaire)



La signature a eu lieu dans un cadre convivial, en témoigne la franche poignée de main entre le Directeur Général de la Coopération Internationale et au Développement de la Commission de l'Union Européenne, Monsieur Stefano MANSERVISI et le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO

SIGNATURE DE CONVENTION UE ET AFD



Le Ministre de l'Énergie a remercié l'AFD et l'UE au nom du Gouvernement burkinabè

Interconnexion « Dorsale Nord » 30 MILLIARDS DE FCFA ACQUIS AUPRÈS DES PARTENAIRES

Le Projet régional d'interconnexion électrique « Dorsale Nord » a fait l'objet de deux signatures de convention le mardi 12 mars 2019 à Ouagadougou, entre le Gouvernement burkinabè et l'Agence française de développement (AFD). D'un montant global, de 45 millions d'euros, soit environ 30 milliards de FCFA, ces apais de la France et de l'Union Européenne permettront de construire les infrastructures de l'interconnexion sur le territoire burkinabè.

Le Burkina Faso va pouvoir honorer son engagement dans le projet de construction de l'interconnexion « Dorsale Nord ». En effet, le gouvernement de notre pays, représenté par le Ministère en charge des finances et celui de l'Énergie avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne, ont procédé à des signatures de convention pour le financement des travaux au Burkina Faso. Il s'agit, d'un engagement financier de 30 milliards de F CFA de l'AFD et l'Union européenne, d'une part sous forme de prêt d'un montant de 19,7 milliards de FCFA et sous forme de subvention d'un montant de 9,84

milliards de F CFA d'autre part. La cérémonie a connu la présence des Ministres de l'Énergie, de l'Économie, des finances et du développement (MINEFID), de l'Ambassadeur de France dans notre pays, SEM Xavier Lapeyres DE CABANES, du Directeur de l'AFD ainsi que certains collaborateurs.

Le Projet « Dorsale Nord » est l'un des projets les plus structurants dans le secteur de l'énergie au Burkina Faso pour les cinq prochaines années. Il a un coût global d'environ 394 milliards de francs CFA, dont plus de 170 milliards de francs CFA pour la partie burkinabè. Le geste de la France et l'Union Européenne vient donc à point nommé et témoigne de l'excellence des relations entre les signataires, aux dires du Ministre de l'Énergie.

En rappel, la Dorsale Nord réunit quatre pays de la sous-région qui sont : le Nigéria, le Bénin, le Niger et le Burkina Faso. 880 km de lignes très haute tension seront construites de Birni Kebi (Nigéria) à Ouagadougou en passant par Niamey (Niger). Il est prévu également une bretelle de raccordement au réseau béninois dans la localité de Malanville. Selon le

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, cette interconnexion verra, au Burkina Faso, les réalisations suivantes :

- La construction de 381 km de ligne de très haute tension (330 kV et 24 km de ligne 225 kV) ;
- La construction des postes de Ouaga-Est et Sud-Est pour renforcer les infrastructures de transport autour de Ouagadougou ;
- L'électrification rurale au profit des villages de 500 à 2500 habitants situés sur une bande de 10 km entourant le tracé de la ligne. Cela représenterait 150 localités et 100 000 habitants au Burkina Faso.

Grâce à ces réalisations, poursuit Monsieur le Ministre, « le Burkina Faso pourra importer 150 MW en sus de la production locale, dès 2025 à un prix estimé très inférieur (plus de 50%) au coût de production locale actuelle ».

Cette signature de convention de financement entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'AFD a concerné également le Projet d'agriculture contractuelle et transition écologique (PACTE).

Fanta DEMBELE/KANDO

ENTRETIEN AVEC LE DG DE L'ANEREE

« Le Solaire, notre richesse, notre gage pour la sauvegarde l'environnement », Issouf ZOUNGRANA, Directeur Général de l'ANEREE

Créée en octobre 2016, l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE) est un établissement public de l'Etat rattaché au Ministère de l'Energie. Son rôle est de promouvoir les énergies renouvelables au Burkina Faso et contribuer à utilisation rationnelle de l'énergie par les populations. Nommé le 25 octobre 2018 à la tête de l'ANEREE, Monsieur Issouf ZOUNGRANA a dévoilé ses actions entreprises ainsi que ses ambitions aux lecteurs de *Energie Mag*.

ENERGIE MAG : Vous êtes le nouveau capitaine de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE)? Faites nous une présentation de l'agence et de ses missions.

DG ANEREE : L'ANEREE est cette jeune structure du ministère en charge de l'énergie, jouant le rôle de bras opérationnel dans la mise en œuvre des objectifs du secteur de l'énergie au Burkina Faso. Elle se veut la maison des solutions énergétiques dans notre pays. Ses missions sont encadrées par ses statuts et la loi N°014-2017 portant réglementation générale du secteur de l'Energie. De façon détaillée, il s'agit pour l'ANEREE de :

- travailler à réguler, encadrer et favoriser le marché des énergies renouvelables au Burkina Faso ;
- promouvoir l'efficacité



énergétique à travers des actions stratégiques bien ciblée ;

- soutenir la recherche, l'innovation et la formation dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- accompagner, valoriser et piloter les projets d'envergure nationale dans le domaine des énergies renouvelable et de l'efficacité énergétique ;
- fédérer le privé, les ONG, les partenaires techniques et financiers autour de ce secteur ;
- exécuter des prestations commerciales et toutes autres missions de service public relevant de nos compétences.

ENERGIE MAG : Vous avez pris la direction générale de l'ANEREE après une période de crise. Quels sont les défis majeurs à relever par la nouvelle équipe ?

DG ANEREE : Nous avons pris en main la destinée de l'agence avec de nombreux défis. Il s'agit essentiellement du management des ressources humaines, de la gestion financière et comptable, du renforcement des relations de partenariats, de la contribution de

l'ANEREE à la réussite de la transition énergétique au Burkina Faso. A ces défis s'ajoutent ceux liés à la visibilité même de l'agence en terme d'image de marque et de structure de référence dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Outre ces défis, l'ANEREE doit accomplir efficacement ses missions habituelles dont la promotion de l'économie d'énergie qui exige un changement profond de mentalité et de pratiques, etc.

ENERGIE MAG : Face à ces défis d'une importance majeure, que peut-on déjà retenir en terme d'acquis ?

DG ANEREE : Nous faisons face à ces défis avec sérénité, car nous bénéficions de l'accompagnement constant des premiers responsables du département notamment du ministère de l'Energie Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO et du Conseil d'administration dirigé par le Dr Souleymane KONATE. Grâce à cet appui, nous avons pu tenir notre Conseil d'administration en décembre 2018 qui nous a permis de lever les difficultés liées à la carrière du personnel de l'agence. C'est alors sur de nou-

velles bases solides empreintes d'engagement du personnel que nous travaillons de nos jours. Cet engagement se traduit aujourd'hui par les actions déjà menées. A titre d'illustrations, je peux citer le pilotage du projet Back up solaire, le lancement des 10 Actions Canicule (10AC) et du Prix national de l'efficacité énergétique avec les PME/PMI, la réalisation des audits énergétiques pour une dizaine d'entreprises et services publics, les tournées de sensibilisation sur l'économie d'énergie dans les services, instituts, etc.

Certes le chemin demeure long, mais nous pouvons déjà nous réjouir des améliorations déjà apportées et nous continuons de travailler à motiver les agents dans le sens de la réalisation des priorités de l'agence et des missions qui nous sont confiées par le Ministre de l'Energie.

ENERGIE MAG : Revenons sur le projet Back up solaire et les 10 Actions Canicule (10 AC) en cours. De quoi s'agit-il concrètement ?

DG ANEREE : Je rappelle d'abord que l'ANEREE est une structure opérationnelle du ministère de l'énergie et donc dans le cadre du déploiement du projet Back up solaire, nous avons eu la responsabilité de piloter les parties réception, suivi et contrôle des équipements et des installations. Le Back up solaire signifie en anglais, un dispositif de remplacement. En cas de coupure d'électricité, il peut prendre le relais. On peut l'utiliser en temps plein également. Il s'agit d'un système photovoltaïque qui comprend tout le matériel solaire nécessaire et qui après installation permet à son utilisateur d'avoir de l'énergie électrique selon ses besoins.

Concernant, les 10 AC, c'est une initiative propre à l'ANEREE pour faire face à la période de canicule qui se situe de mars à juin et qui est une période très difficile pour les populations. Chaque action

est présidée par un Directeur général du Ministère. La 1ère AC, par exemple, consiste à identifier les grands consommateurs et les inciter à utiliser leur propre unité de production afin d'amoindrir les charges de la SONABEL et lui permettre de faire face aux besoins en énergie des populations. C'est notre plus grande action canicule et présidée par le Ministre de l'Energie en personne. Ainsi les structures du ministère sont chargées de mener des sensibilisations, de développer des initiatives et de formuler des recommandations qui permettront aux populations d'avoir de l'énergie et savoir adopter des comportements éco-énergétiques pour mieux vivre cette période.

ENERGIE MAG : Quel est le dispositif mis en place pour de suivre de ces actions sur le terrain ?

DG ANEREE : Sur instructions du Ministre de l'Energie, chaque acteur du ministère s'implique véritablement à son niveau. Ainsi, chaque action est pilotée par un leader qui, pour les questions opérationnelles, travaille avec un point focal désigné par le président de l'action au sein de sa structure. Il y a au sein de l'ANEREE, un responsable des 10 AC dans son ensemble et qui fait le point régulièrement avec tous les leaders des Actions canicule. Nous avons mis en place également des plateformes pour le suivi des échanges et opérations.

ENERGIE MAG : Conformément à ses attributions, l'ANEREE a en charge le volet certification du matériel solaire. Quel dispositif dispose l'agence pour mener à bien cette mission ?

DG ANEREE : Il faut signaler que la certification n'est pas encore opérationnelle au niveau de l'ANEREE. Néanmoins nous sommes déjà organisés sur ce plan avec des services mis en place à cet effet. C'est ainsi que

nous avons un service chargé de la labélisation et de la certification logé à la direction des centrales solaires et des systèmes isolés. Il y a aussi un service de contrôle, de labélisation des appareils et des équipements basé à la direction de l'efficacité énergétique et des énergies alternatives. Nous avons en outre un service du contrôle des certifications et des agréments. C'est pour dire que nous n'attendons que la décision finale au niveau central pour procéder à la certification du matériel solaire et assainir du même coup le marché. La qualité du matériel solaire admise au Burkina Faso sera notre responsabilité. En amont, nous travaillerons de ce fait en collaboration avec la douane pour filtrer le matériel à l'entrée. Les produits qui seront sur le marché seront donc garantis. Et en aval, nous allons délivrer des attestations aux électriciens formés à cet effet afin de garantir les installations des citoyens.

ENERGIE MAG : Le constat de nos jours révèle un réel engouement des Burkinabè sur le solaire. Quels peuvent être les avantages de l'utilisation de ces équipements solaires ?

DG ANEREE : Il existe deux principaux avantages à utiliser le matériel solaire. Pour paraphraser le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, Ministre de l'Energie, le soleil qui était auparavant un inconvénient pour nous est aujourd'hui un avantage. D'abord, en utilisant le solaire, nous contribuons à sauvegarder l'environnement parce que nous réduisons ainsi les rejets des gaz à effets de serre.

Ensuite, nous avons le concept du budget zéro. En effet lorsqu'un citoyen fait une installation solaire pour s'approvisionner en énergie, il fera des économies puisqu'il n'a plus de facture d'électricité à sa charge et pour une longue période. Les énergies renouvelables, notamment le solaire, repré-

sentent une opportunité. Cela est d'autant plus une réalité que les Etats qui disposent des énergies fossiles sont en train de réorienter leurs politiques énergétiques vers les énergies renouvelables, en ce sens que les autres sources d'énergie qui constituent un danger pour notre environnement seront épuisées dans le temps.

ENERGIE MAG : L'ANEREE a-t-elle des partenaires stratégiques qui l'accompagnent dans l'atteinte de ses objectifs ?

DG ANEREE : Evidemment ! Nous sommes en partenariat avec la Mairie de Ouagadougou no-

tamment sur le revêtement des futures infrastructures de modules photovoltaïques. Nous avons également des conventions avec plusieurs partenaires tels COWATER International, l'entreprise Fonroche, l'Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE), l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologie (IRSAT), l'Université Professeur Joseph KI-ZERBO et bien d'autres services publics et privés

ENERGIE MAG : L'ANEREE se veut être la structure de référence dans le domaine des énergies renouvelables. Avez-vous les moyens nécessaires pour la mise à œuvre de vos

projets ?

DG ANEREE : Les moyens, il faut les rechercher. Tout est une question d'engagement et de motivation. Il faut développer des initiatives moins coûteuses mais rentables. Et avec une équipe engagée qui comprend sa mission, un personnel que vous arrivez à motiver, sans doute, les objectifs peuvent être atteints. De plus toutes les structures du ministère sont associées dans un esprit de one team (en anglais : une seule équipe) et donc nous sommes confiants.

**Fanta DEMBELE/KANDO
Josiane TRAORE** (Stagiaire)



Electrification de 14 CMA par des mini-centrales solaires

SATISFECIT DES BÉNÉFICIAIRES

Le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé en 2016 de dynamique de sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique des secteurs sensibles. Afin de traduire cette vision en une réalité, le Ministère de l'Energie met en œuvre dans le domaine de la santé, le « Projet d'électrification de 100 Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) par des mini-centrales solaires photovoltaïques avec stockage ». La phase pilote du projet a abouti, en 2018, à l'électrification de 14 CMA. Après un an d'exploitation, une équipe de « ENERGIE MAG » est allée à la rencontre des bénéficiaires.



A Diebougou, les agents de santé disent travailler dans la quiétude depuis l'installation de la mini centrale

La disponibilité de l'énergie est l'une des conditions de l'accès des populations aux soins de qualité dans les Centres de santé. C'est pour accompagner cette politique du président du Faso dans ce secteur sensible que le Ministère de l'Energie, avec l'appui du Gouvernement, a initié « le Projet d'électrification des Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) par des mini-centrales solaires photovoltaïques ». Cette vision s'inscrit dans la politique de réduction de la facture d'électricité de l'Etat, dont la finalité est d'hybrider la consommation des bâtiments publics. A termes, cette politique vise à réduire la charge de l'Etat, en paiement des factures en électricité de 30 %.

L'objectif du « Projet d'électrification des Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) par des mini-centrales solaires photovoltaïques » est de permettre aux CMA d'assurer un service continu et de qualité au profit des populations des zones rurales et urbaines.

De l'électricité pour sauver des vies

La mise en œuvre de ce projet permet aux centres de santé bénéficiaires, non seulement de réduire leur consommation, mais également d'offrir des soins de qualité et en continu aux populations. Au CMA de Orodara dans la province du Kénédougou par exemple, cette expérience fait tache d'huile. Le personnel médical ne cache pas sa satisfaction. « De jour comme de nuit, nous avons l'électricité et personne ne nous parle de consommation abusive. Sinon c'était vraiment dur avant », confie Ousmane Niampa, maïeuticien d'Etat au CMA de Orodara.

En effet, les conséquences du manque d'électricité dans les formations sanitaires sont parfois dramatiques.

Le Dr Dabi SIRIMA, coordonnateur des soins infirmiers au CMA de Orodora, se rappelle de son calvaire avant l'installation de la mini-centrale solaire. « Quand au cours d'une intervention chirurgicale il y avait coupure d'électricité, nous fonctionnions au groupe électrogène qui marchait par moment. Quand le groupe ne prenait pas le relais, nous avions recours à des torches pour gérer l'essentiel ».

C'est justement pour minimiser ce genre de désagréments que ce projet a été initié, a confié Monsieur Amadou DIALLO, agent à la Direction générale des énergies renouvelables au Ministère de l'Énergie. « Le gouvernement n'a donc pas attendu d'avoir une aide extérieure pour commencer la mise en œuvre de ce projet d'envergure », précise Monsieur DIALLO. C'est dire que l'électricité est très importante dans le système sanitaire. L'exemple palpable nous a été relaté par le Directeur Général des énergies renouvelables, Dr Bruno KORGHO : « aux premières heures de la mise en service de la mini-centrale à Zorgho, il y a eu une interruption de la fourniture d'électricité. La centrale solaire a pris le relais et permis au corps médical de réaliser deux interventions chirurgicales ».

La phase pilote de ce projet d'électrification des CMA par des mini-centrales solaires photovoltaïques est financée sur le budget propre de l'État. La mise en service de la mini-centrale est un "pain béni" à en croire les bénéficiaires de Bogandé. Alimenté

en électricité auparavant par la Coopérative d'électricité (COOPEL) et un groupe électrogène qui consomme en moyenne 10 litres d'essence par heure, le centre médical de la ville bénéficie aujourd'hui de cette initiative. Un ouf de soulagement pour le personnel soignant et les patients. Selon le médecin responsable des activités cliniques et de la qualité des soins du district sanitaire de Bogandé, Dr Karim KERE, « l'installation de la mini-centrale solaire est un grand soulagement pour nous. Nous avons des difficultés avant avec les multiples coupures d'électricité, surtout à ces périodes de pointe ».

L'initiative du Ministère de l'Énergie est positivement appréciée par le Dr KERE qui se dit « satisfait et heureux » que le CMA du chef-lieu de la province de la Gnagna soit parmi les bénéficiaires. Jinguiri TAMBOUROU, un accompagnant de malade, témoigne également : « Depuis que notre hôpital a une centrale solaire, nous sommes sauvés. Avant cela, quand il y avait coupure d'électricité, on souffrait beaucoup avec les malades que nous assistons ». A l'image de Nazaire KONATE, 2e adjoint du maire de Orodara, les autorités décentralisées des localités dont les CMA ont bénéficié du projet, aussi, voient le projet d'un bon œil. M. KONATE salue cette initiative à sa juste valeur. « Quand on sait la place qu'occupe l'électricité dans le système sanitaire. Avec les ruptures de fourniture en électricité qu'on connaît, il était vraiment indiqué qu'il y

ait une solution alternative » a-t-il confié.

Même son de cloche au CMA de Diébougou. Le médecin chef du district sanitaire, Dr Henry DEMBELE, qui s'est prêté à notre micro, pense que ce projet est la bienvenue. Il a indiqué que pour ce qui concerne le CMA de Diébougou, l'installation a permis de sécuriser la fourniture en électricité de plusieurs services. Il s'agit notamment de la maternité, du service d'urgence, de la consultation médicale, de l'unité de médecine hospitalisation, de l'unité de pédiatrie. Toute chose qui permet la continuité des services au profit de la population. A Garango, ce sont les bâtiments du bloc opératoire, du laboratoire et l'éclairage de la maternité qui sont sécurisés par l'énergie solaire pour une autonomie de fonctionnement de 24 h/24.

Au CMA de Bogandé, le système solaire alimente prioritairement les bâtiments de la maternité, du Laboratoire, de la Médecine Générale, du CREN. A Sindou, ce sont les bâtiments du bloc opératoire, du Post opéré et du Laboratoire qui sont approvisionnés en électricité par la mini-centrale.

Le Dr Dabi SIRIMA, coordonnateur des soins infirmiers du CMA de Orodora, lui, explique qu'ils exploitent la mini-centrale depuis environ 8 mois. « Cette énergie nous est utile en ce sens qu'elle permet de conserver plus facilement les produits qui demandent permanemment de l'électricité » a-t-il soutenu.



La physionomie du champs solaire et...



du local technique est la même dans tous les CMA.

34 autres CMA seront bénéficiaires d'ici 2020

Pour le Directeur général des énergies renouvelables, Dr Bruno KORGHO, « il s'agit d'une première expérience dans la mise en œuvre à cette échelle, d'un projet d'une telle complexité. Certaines difficultés ne manqueront pas, nous avons beaucoup de leçons à tirer du fonctionnement des



Dr Bruno KORGHO, Directeur Général des Energies Renouvelables

centrales pour une amélioration permanente ». Il rassure qu'au regard des échos favorables sur la pertinence du projet, le Ministère de l'Énergie a bon espoir en ce qui concerne l'électrification d'ici à 2020, de 34 autres CMA. « Nous n'avons de cesse de prospecter dans le cadre de notre collaboration avec nos partenaires, et avec les initiatives régionales et internationales en faveur du développement des énergies renouvelables, les voies et moyens de poursuivre ce projet pour un développement durable de notre pays », a-t-il ajouté.



SG Haut-commissariat de Diebouougou « En tant qu'autorités locales, nous ne pouvons qu'apprécier positivement ce genre de réalisation à caractère social ».

Les mini-centrales solaires, des systèmes sécurisés

Les mini-centrales solaires installées dans les 14 CMA tests sont du type « raccordées réseaux » et sécurisées. Elles sont équipées de protections qui leur permettent de se déconnecter en cas de défaillance du système interne comme externe. Ces mini-centrales sont également munies, selon les rapports des entreprises qui ont conduit les travaux de construction, de parafoudres. Elles sont composées entre autres du champ solaire (les modules solaires) et d'onduleurs réseaux. Ces systèmes solaires installés dans chacun des CMA, ont une puissance comprise entre 30 kWc et 50 kWc avec une capacité de stockage d'au moins 3000 Ah.

Aïcha Barro
Josiane TRAORE (Stagiaire)



Dr Karim KERE expliquant à l'équipe de Energie MAG les initiatives engagées par le CMA de Bogandé pour la bonne gestion de la mini centrale solaire photovoltaïque



En témoigne, l'implantation d'un robinet pour faciliter le nettoyage des plaques ...



... et la mise sous terre de plantes



Du matériel sanitaire y fonctionne en continu



Avec la mini centrale solaire, nous sommes à l'abri des désagréments, indique M. Boureima OUATTARA, Gestionnaire du CMA de Sindou

Gestion de la pointe 2019

UNE CENTRALE THERMIQUE TEMPORAIRE DE 50 MW POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA SONABEL



Le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a eu droit à une visite guidée de tout le chantier



Le Ministre de l'Énergie a, une fois de plus réaffirmé, sa satisfaction au regard de l'implication de la main d'œuvre locale dans la réalisation des travaux



Le Ministre a posé pour la postérité avec les braves agents du centre de dispatching de la SONABEL

Le ministre de l'Énergie, le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, a effectué une visite à la centrale ouaga 2 sise à gounghin, le mardi 12 mars 2019. Il s'est agi de constater l'avancement des travaux d'installation de la Centrale temporaire de 50MW.

La période de pointe s'annonce. Au Ministère en charge de l'Énergie, des dispositions préventives sont prises afin d'amoindrir les désagréments liés au déficit de la fourniture en électricité. L'installation de la centrale thermique temporaire de 50 MW fait partie de ces mesures préventives. Accompagné des premiers responsables de Aggreko, en-

treprise en charge des travaux, le Ministre et ses collaborateurs ont pu toucher du doigt les réalités du terrain, en inspectant l'état du matériel utilisé et la qualification de la main d'œuvre.

A ce stade, toutes les parties prenantes affirment que l'état d'avancement des travaux est satisfaisant. Au cours de la visite, le chef de projet, Monsieur Francis BÉSSONG, a expliqué à la délégation, les autres actions engagées par Aggreko en vue d'accélérer les travaux.

Il a expliqué que les gros ouvrages comme le génie civil sont achevés, les machines attendues dans quelques jours et à la suite de cette étape, débutera la construction. Selon lui, des aménagements sont opérés afin que d'ici la mi-avril, au moins 25 MW puissent être injectés dans le réseau afin de contribuer à assurer la continuité de la fourniture de l'électricité. Cette centrale viendra donc améliorer la qualité du service public de l'électricité.

A l'issue de la visite, le premier responsable du département de l'Énergie dit apprécier le matériel utilisé et la qualification de la main d'œuvre. Il a insisté sur le transfert de compétences durant les trois (3) ans que va durer ce projet de fourniture temporaire soit de 2019 à 2022. Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a aussi échangé avec les ouvriers présents sur le site. Il a félicité Aggreko pour l'implication des compétences locales. Il a, en définitive, exhorté tout le personnel à plus d'ardeur et de don de soi afin de rendre l'ouvrage dans les plus brefs délais.

Après la visite, le Ministre s'est rendu au centre de dispatching de la SONABEL où il a encouragé les agents qui disent vivre avec le stress pendant les périodes de pointe. Et au Ministre de les galvaniser en ces termes « continuer à travailler, le stress, c'est moi qui doit le vivre ».

Aïcha BARRO



JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA SONABEL

VERS UNE INSTITUTIONNALISATION

C'est une grande première pour la Société Nationale d'Electricité du Burkina qui a organisé ses Journées Portes Ouvertes dénommées : JPO-SONABEL 2019 autour du thème « Défis et enjeux du mix énergétique ».

Cette manifestation s'est déroulée successivement du 22 au 24 mars 2019 à Ouagadougou sous la présidence effective du Ministre de l'Energie, le Dr Bachir Ismael OUEDRAOGO et du 27 au 29 mars 2019 à Bobo Dioulasso sous le parrainage du Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins, Monsieur Antoine APIOU.

Longtemps attendues, la SONABEL a enfin organisé ses premières Journées Ouvertes. En effet, dans le cadre de la gestion de la pointe 2019, la SONABEL est sortie des sentiers battus en rompant avec les traditionnelles conférences de presse.

Selon le Président du Comité d'Organisation, Monsieur Ahmed Baba COULIBALY qui était encore Conseiller technique, l'objectif visé à travers ces JPO-SONABEL 2019 est de mieux faire connaître au grand public les contraintes liées à la production, au transport et à la distribution de l'énergie.

A Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu le 22 mars 2019 au siège de la SONABEL a été présidée par le Ministre de l'Energie. Elle a connu la

présence de plusieurs partenaires de la SONABEL et des représentants des organisations de la Société civile.

Après la cérémonie de lancement officiel, les participants ont visité les différents stands occupés essentiellement par les partenaires commerciaux de la SONABEL. Après la visite de stands, ils se sont rendus à la centrale thermique de Komsilga pour une visite guidée. Dans cette centrale, les visiteurs du jour notamment les représentants de la société civile et les hommes de média ont constaté de visu les conditions de travail des agents et mesurer l'importance des efforts déployés au quotidien par les agents pour fournir de l'électricité aux populations.

Après la centrale de Komsilga, ils

ont visité également les centrales de solaire de Zagtoui et thermique de Kossodo.

L'autre temps fort des Journées Portes Ouvertes a été l'organisation des panels. Deux panels autour des thèmes suivants : « Enjeux et défis du mix énergétique au Burkina Faso »

Ce thème qui a réunit, élèves des grandes écoles, étudiants et professionnels, consommateurs d'électricité tout le second thème « Maitrise de la consommation d'électricité par le client entre méfiances et réalités » a été dé-

veloppé par plusieurs experts et a suscité beaucoup d'engouement. A Bobo, Dioulaso, c'est le gouverneur de la Région des Hauts-Bas-sins Monsieur Antoine APIOU qui a présidé la cérémonie d'ouverture à la Place Tiéfo Amoro.

Selon le Directeur Général de la SONABEL, Monsieur François de Salle OUEDRAOGO, le lancement des JPO délocalisées à Sya en pleine canicule vise à souligner le rôle central que tient le potentiel énergétique de la ville de Bobo-Dioulaso dans la satisfaction des besoins en électricité de notre

Pays.

A l'instar de Ouagadougou, les participants ont visité l'aire d'exposition des partenaires commerciaux de la SONABEL. Après les stands ils ont visité la centrale de Bobo, le poste de Kôdédi et la centrale hydroélectrique de Samandeni. Toutes ces activités ont drainé du monde sur les différents sites.

Un panel autour du thème « Maitrise de la consommation d'électricité par le client entre méfiances et réalités » a ponctué les JPO-SONABEL-2019 à Bobo Dioulaso.

Ouédraogo Madi dit « Madess » de l'AMPF

Nous sommes très heureux d'avoir été associé à cette initiative. Nous entendons beaucoup de choses sur la SONABEL, mais malheureusement beaucoup d'entre nous ne partons pas à la source pour avoir la bonne information. Après ces visites, nous nous rendons compte que la SONABEL est plutôt à féliciter. Beaucoup d'efforts sont déployés pour fournir l'électricité aux populations. Avec ces JPO-SONABEL nous connaissons mieux les difficultés que la société rencontre mais aussi les conditions de travail qui sont particulièrement pénibles. Nous avons pu le constater à travers la visite des centrales thermiques.

Rabo Michel « Réseau Dignité »

Je crois qu'après ces journées portes ouvertes, nous-mêmes acteurs de la Société civile nous allons changer de discours parce que ce que nous avons est très édifiant. Le fameux groupe à problème de Komsilga, il a fallu que certains d'entre nous constatons de visu que le groupe en plus d'être fonctionnel est très performant. Nous connaissons mieux la chaîne de production, de transport et de distribution de l'énergie ainsi que les contraintes qui y sont liées. Je crois qu'après ce que nous avons vu, nous devons encourager les agents de la SONABEL et tirer le chapeau des dirigeants pour le travail abattu.

Promotion de l'efficacité énergétique

ANEREE LANCE LES 10 ACTIONS CANICULES (10 AC)



Le Directeur de Cabinet, Monsieur Idrissa KOMDITAMDE, représentant Monsieur le Ministre de l'Énergie, a procédé le jeudi 28 février 2019, dans l'enceinte de la SONABEL, au lancement officiel des 10 actions canicules dites 10 AC. C'est une initiative de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ANEREE) pour promouvoir les bonnes pratiques de consommation d'énergie.

Selon les explications du Directeur Général de l'ANEREE, Monsieur Issouf ZOUNGANA, les 10 Actions Canicules sont 10 résolutions formulées par une équipe interne de l'agence. L'objectif principal visé est de renforcer la sensibilisation de la population et des grands consommateurs, sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie pendant la période de forte chaleur.

« L'efficacité énergétique est l'affaire de tous », dira le Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Énergie. Monsieur Idrissa KOMDITAMDE d'insister que « l'implication de chacun de nous est nécessaire pour une meilleure utilisation de nos ressources ».

La grande pointe qui s'étend du mois de mars à la mi-juin, constitue une période charnière pour la nationale de l'électricité (SONABEL). Outre la forte demande en énergie, la période de chaleur met également à rude épreuve les équipements et ce malgré les maintenances, a expliqué Monsieur François de Salle OUEDRAOGO (NDLR alors Directeur Général de la SONABEL). Parrain

du lancement et de la première action canicule axée sur les gros consommateurs, le DG de la SONABEL, a salué l'initiative des 10 AC. Il a assuré la disponibilité de sa structure à apporter toute l'aide nécessaire pour sa mise en œuvre. Les 10 AC, en résumé, consistent à : 1) Identifier les gros Consommateurs, les encourager à utiliser, durant les heures de pointe, leurs propres sources d'énergie et à s'effacer du réseau de la SONABEL, 2) Faire un Plaidoyer pour des exercices de maintenance des machines avant la période de pointe, 3) Organiser une Journée nationale des économies d'énergies, 4) Sensibiliser, en collaboration avec le Ministère de la Santé, sur l'importance de la bonne utilisation des climatiseurs, 5) Lancer l'initiative "réduction de consommation "des ménages par la publication des factures de la période, 6) Promouvoir l'utilisation de kits solaires (éclairage+ventilation) par les ménages en partenariat avec des partenaires privés, 7) Sensibiliser par les méthodes de Porte à porte, dans les quartier, marchés, places publiques avec

caravane si possible, les usagers à l'Economie d'Énergie, 8) Publier des messages de sensibilisation journaliers sur les réseaux sociaux, 9) Passer des messages de sensibilisation en économie d'énergie via des personnalités (autorités, activistes, célébrités, présentateurs, journalistes...) à travers les médias et internet, et enfin 10) Organiser une Compétition "Prix de l'Efficacité Énergétique (EE)".

Aux dires de Issouf ZOUNGRANA, tous les Directeurs Généraux des structures centrales et rattachées du ministère de l'énergie ont été responsabilisés pour la bonne marche d'au moins une action canicule. Ces actions, insiste DG ANEREE, sont dirigées vers toutes les couches de la population.

Les 10 AC sont autant de gestes simples mais significatifs qui nous permettent de maîtriser notre consommation d'énergie. Adoptons de bonnes habitudes pour une consommation plus rationnelle de notre production.

Aïcha BARRO

DEVOIR DE REDEVABILITÉ

Le Dr Bachir Ismaël OUE-DRAOGO rassure de l'atteinte des objectifs du programme présidentiel dans le secteur de l'Énergie

Le 20e numéro de l'émission « Dialogue Citoyen » a eu pour invité, le mardi 12 février 2019 sur la Télévision Nationale, le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Les discussions ont porté sur la « Transition énergétique vers les énergies vertes et renouvelables ».

A ce rendez-vous avec les citoyens, le Ministre a clairement décliné la vision de SEM Roch Marc Christian KABORE contenue dans le programme présidentiel 2015-2020 et qui vise à rendre l'énergie accessible et à moindre coût au Burkina Faso. « C'est un programme réaliste et réalisable », a soutenu le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO d'autant plus que, renchérit-il, « Nous avons clairement pris l'option de nous tourner vers le mix énergétique, avec une place de choix pour le solaire. Nous avons l'un des meilleurs ensoleillements en Afrique de l'ouest, donc il n'y a pas de quoi s'inquiéter ».

L'ambition de son département, aux dires du Ministre, est de diversifier les sources de production afin de réduire la dépendance avec les pays voisins et dans un futur proche, d'exporter notre électricité et d'être le leader en



matière d'énergie solaire dans la sous-région. Le Ministre a donc une fois de plus lancé un appel aux opérateurs économiques et aux particuliers afin qu'ils saisissent l'opportunité de cette transition vers l'énergie solaire et le renouvelable.

De nombreux projets structurants, dira le Ministre, « sont déjà en cours de réalisation dans mon département ». Il a cité à titre illustratif, les projets de fourniture d'électricité de 10 Mégawatts à Kaya, de 20 Mégawatts à Koudougou et de 20 Mégawatts à Bobo-Dioulasso grâce à la KFW (Allemagne).

Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO dit être conscient du déficit. Il dit également connaître les attentes des populations. Il a donné l'assurance que les services compétents de la SONABEL sont à pied d'œuvre afin d'opérationnaliser la mesure d'urgence périodique de fourniture de 50 mW en appui à la production locale. Le Ministre a insisté qu'avec cet apport, les désagréments constatés les années antérieures seront considérablement réduits. Par ailleurs, aux demandeurs de branchements, le Ministre a informé que la SONABEL a réceptionné 50.000 compteurs qui permettront aux clients d'être plus autonomes quant à la recharge des

unités. « Il faut que nous quittions les chantiers battus. Les mêmes pratiques produisent inexorablement les mêmes erreurs » a-t-il expliqué.

Par rapport à la fourniture de l'électricité, le Dr Bachir a annoncé le lancement, dès le 25 février 2019, des souscriptions pour l'acquisition par les ménages et les Petites et Moyennes Entreprises (PME)/ Petites et Moyennes Industries (PMI), d'armoires énergétiques dits Backups solaires. C'est un projet qui vise, selon le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, à permettre à ces populations cibles de s'équiper, à des conditions souples, avec des possibilités de paiement à tempérament via un prêt à taux zéro. Par ailleurs, il annonce que "100.000 ménages bénéficieront d'ici à 2020 d'un « Solar Home System » (SHS), dans le cadre d'un autre projet structurant.

« Ce ne sont pas les idées qui manquent, nous savons ce que nous avons à faire » a conclu le Ministre Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

Au terme de l'émission, le Ministre a eu la note de 06/10.

Aïcha BARRO

MICRO TROTTOIR



COMPAORE
Géneviève
Restauratrice

J'ai appris que le ministère de l'Énergie a entrepris un projet d'électrification avec des plaques solaires. J'ai été heureuse de voir que le projet est à la portée de tous, vue les conditions d'acquisition. J'apprécie donc cette idée.



Kouanda Rasmané
Fonctionnaire à
la retraite

C'est une initiative à saluer parce qu'elle va permettre de désengorger le réseau de la SONABEL. Cela va beaucoup nous aider avec les coupures d'électricité surtout pendant les périodes de forte chaleur. Pour cette raison je souhaite que le projet ait longue vie, et que le ministère continue dans ce sens pour le bien-être des populations.



OUEDRAOGO
Abdoul Salam
Libraire

Le projet de plaque solaire est le bienvenu. On remarque que l'Énergie électrique ne satisfait pas en plein temps. Nous assistons à beaucoup de délestages. Ce projet est donc le bienvenu car avoir de l'électricité chez soi est le souhait de tout burkinabé. On aimerait que le projet soit durable.



NANA Marcel
Commerçant

Le Back up solaire est une bonne chose. Je

pense que l'électricité de la SONABEL ne peut pas suffire à tous, vu la croissance démographique de notre pays. De plus, il n'est pas permis à tout le monde de faire installer

un poteau électrique à domicile. Donc le projet nous est bénéfique, surtout avec cette possibilité de payer à tempérament. Je demande à nos autorités de travailler à le pérenniser.

Astuces ÉNERGIE

Nous mettons à votre disposition pour ce numéro de Energie Mag, quelques astuces et conseils pour réduire la consommation d'énergie de vos appareils électriques tels que : le réfrigérateur, le téléviseur, l'ordinateur, la chaîne stéréo,

*** Pour réduire la consommation du réfrigérateur qui représente près de 40% de la facture d'électricité d'un ménage, il faut :**

- Acheter un réfrigérateur efficace
- Eloigner le réfrigérateur du mur et de toute source de chaleur
- Dégivrer le réfrigérateur si nécessaire,
- Refermer immédiatement le réfrigérateur après chaque utilisation
- Laisser refroidir les plats avant de les mettre à l'intérieur.

*** Pour réduire la consommation de l'énergie des appareils électroniques tels que le téléviseur, l'ordinateur, la chaîne stéréo etc. il faut :**

Arrêter complètement ces appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ce simple geste permet d'économiser près de 20% de la consommation d'énergie. Ces appareils consomment de l'énergie même en mode veille.

DCPM/DGEE



Un réfrigérateur



Un téléviseur



Une chaîne stéréo



Un ordinateur



PROMOTION DES ENTREPRISES PRIVÉES ÉVOLUANT DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU BURKINA FASO

Le Ministre de l'Énergie encourage energivo

Energivo, une entreprise privée burkinabè qui offre des solutions solaires, a reçu le jeudi 28 février 2019, la visite de Monsieur le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO. Il a été donné au Ministre de voir, les solutions innovantes qu'offre cette structure.

Cette sortie qui entre dans le cadre de la valorisation de l'expertise nationale dans la promotion des énergies renouvelables, surtout du solaire dans notre pays, a encore une fois conforté Monsieur le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO que les entreprises locales peuvent contribuer efficacement à accroître le taux de couverture nationale et d'accès à l'énergie. Le Ministre a félicité et encouragé Eric SOME et Hermann KINDA deux jeunes entrepreneurs, co-fondateurs de l'entreprise Energivo pour leur initiative, qu'il a qualifié de porteuse. Le Ministre a réaffirmé toute sa confiance aux sociétés privées et en leur capacité à apporter leur contribution au secteur énergétique du Burkina Faso. L'entreprise Energivo propose une gamme variée de produits, à des prix réduits et un service après-vente, a assuré Monsieur SOME. Des solutions domestiques et pour les entreprises, la vente d'énergie solaire, de kits « Pay as you go », l'éclairage des voies publiques et la construction de centrales solaires photovoltaïques sont entre autres services offerts.

Aïcha BARRO



ILS ONT DIT



ANDRÉA LEONE

CHEF D'ÉQUIPE, REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE AUPRÈS DU BURKINA FASO

« Le programme pour la compétitivité en Afrique de l'Ouest, contribuera, à n'en point douter, au développement intégré du Burkina Faso sur le plan international.

»

Andréa LEONE, Chef d'équipe, représentant de l'Union Européenne auprès du Burkina Faso



MONSIEUR OPIA MENSAH KUMAH *REPRÉSENTANT PAYS DU PNUD*

« Si nous arrivons à booster le taux de couverture électrique, vous verrez que ce pays fera des pas de géants vers son développement socioéconomique »

BACK-UP SOLAIRE



Un accompagnement du Gouvernement pour
l'autonomisation en électricité des ménages



**Je réduis de 25 à 100%
ma facture d'électricité
avec des équipements
solaires de qualité**

**Prêt
à Taux
zéro**

Renseignements et inscriptions

ANEREE: +226 58 83 35 45 / 53 58 10 45 / 54 82 03 36

